26.07.2001 – 09:13 Uhr

1er août: évitons de devoir alerter les pompiers !

Berne (ots) -

Les fusées, volcans, pétards, allumettes de Bengale et autres feux d'artifice ont toujours quelque chose de fascinant. On en consomme pour plusieurs millions de francs à l'occasion du 1er août. En Suisse, les erreurs et imprudences commises avec les feux d'artifice sont chaque année à l'origine de graves accidents et d'environ 300 incendies provoquant des dommages de 3,5 millions de francs. Ce sont surtout les enfants et les jeunes qui ne sont souvent pas conscients du danger. Un comportement correct permettrait d'éviter bien des malheurs.

Pour un plaisir sans mélange, le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi et le Bureau suisse de prévention des accidents bpa, de concert avec les fabricants et distributeurs de feux d'artifice, émettent les recommandations suivantes:

- Respectez scrupuleusement l'interdiction de fumer dans les locaux et à proximité des stands de vente d'articles pyrotechniques.
- Lisez au préalable le mode d'emploi et suivez-le exactement.
- Ne laissez pas de feux d'artifice ou d'allumettes aux mains d'enfants non surveillés.
- Abstenez-vous d'allumer des feux d'artifice à proximité de bâtiments et de forêts ou au milieu d'une foule.
- Surveillez les feux de 1er août jusqu'à leur extinction complète.
- Lancez les fusées à l'aide d'une bouteille ou d'un tube solidement fixés au sol. Ne plantez pas les fusées dans la terre.
- En cas de "raté", attendez au moins cinq minutes avant de vous approcher.
- Fermez les portes et les fenêtres, afin d'éviter que des fusées ne viennent s'égarer à l'intérieur des bâtiments.

Vous pouvez commander de la documentation (dépliant ou feuille volante "feux d'artifice") auprès du Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi, case postale 8576, 3001 Berne).

Contact:

Cipi
Case postale 8576
3001 Berne
Tél. +41 31 320 22 20
Fax +41 31 320 22 99
E-mail: mail@bfb-cipi.ch

bpa
Case postale
3001 Berne
Tél. +41 31 390 22 22
Fax +41 31/390 22 30
E-mail: info@bfu.ch
[002]

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100009298 abgerufen werden.